



## Description du produit

**EF-CEMENTITIOUS PU** est une chape à trois composants, autonivelante, haute performance, composée de polyuréthane, de ciment et d'agrégats dispersés dans l'eau. Elle peut être appliquée sur des épaisseurs allant de 4,75 mm à 6,35 mm (3/16 po à 1/4 po). Ce produit offre une excellente résistance aux chocs, à l'abrasion et aux produits chimiques, ainsi qu'une résistance aux chocs thermiques lorsqu'il est appliqué à une épaisseur de 1/4 po. De plus, des granulats spécialement sélectionnés peuvent être dispersés dans la chape humide afin d'améliorer la texture de surface et l'adhérence.



**AUTO-NIVELLEMENT**



**FABRICATION ÉLEVÉE**



**APPROUVÉ C.O.V.**

## Zones d'application

- Usines de transformation alimentaire, zones de traitement humide et sec, réfrigérateurs et congélateurs.
- Zones exposées aux chocs thermiques telles que : cuisines commerciales, laiteries, brasseries, caves vignobles et distilleries.
- Usines de traitement chimique, usines à papier, entrepôts de produits chimiques et entreposages
- Peut également être appliqué sur des surfaces en acier bien préparées.



**RÉSIDENTIEL**



**INDUSTRIEL**



**COMMERCIAL**

## Agréments/certificats environnementaux

- Conforme aux exigences de l'ACIA et de l'USDA en matière de contact alimentaire et d'utilisation dans les usines alimentaires.
- Conforme au crédit LEEDv4 EQ : Matériaux à faibles émissions SCAQMD Méthode 304-91 pour les revêtements architecturaux.
- Teneur en COV < 50 g/L

## Emballage et épaisseur recommandée

EF-CEMENTITIOUS PU est offert dans l'emballage suivant:

Trois composants : version autonivelante A + B + C

Partie A : 3,9 kg (8,6 lb) | Partie B : 3,9 kg (8,6 lb) | Partie C : 16,2 kg (35,7 kg)

Disponible en gris, rouge oxyde et bleu moyen.

Épaisseur/couverture de film recommandée

1/4 po / 26 pi<sup>2</sup> / par kit (recommandé pour les chocs thermiques)

1/8 po / 43 pi<sup>2</sup> / par kit

Recommandations concernant la version à la truelle :

Partie A : 3,9 kg | Partie B : 3,9 kg | Partie C : 16,2 kg + ajouter 6 kg de sable de granulométrie n° 40

Recommandations pour la version cove (jusqu'à 4" de hauteur):

Partie A : 3,9 kg (8.6 lbs.) | Partie B : 3,9 kg (8.6 lbs.) | Partie C : 16,2 kg (35,7 kg) + ajouter 16 kg (35,3 lbs.) de sable de granulométrie n° 40

Recommandations pour la version verticale :

Partie A : 3,9 kg (8,6 lb) | Partie B : 3,9 kg (8,6 lb) | Partie C : 16,2 kg (35,7 kg) + ajouter 22,6 kg (49,8 lb) de sable de granulométrie n° 40

## Propriétés du produit

<b>Temps de travail sur substrat :</b>	15 minutes 21°C / 70°F @50% d'humidité relative		
<b>Temps de durcissement</b>	10°C (50°F)	20°C (68°F)	30°C (86°F)
<b>Circulation piétonnière</b>	24-48 h	18-24 h	16-18 h
<b>Circulation des véhicules</b>	-2 jours	-1 jours	-18 h
<b>Durcissement complet</b>	-7 jours	-5 jours	-3 jours

## Application du produit

Versez le mélange de mortier sur la surface préparée et étalez-le à l'épaisseur souhaitée à l'aide d'une raclette crantée, une truelle ou une barre à niveler. Passez immédiatement le rouleau à picots sur la surface pour libérer l'air emprisonné dans le mélange. Nettoyer le matériel avec de l'eau appropriée. Une fois le produit durci, il ne peut être retiré que mécaniquement.

Les temps de séchage sont sujets à des variations déterminées par les conditions ambiantes, notamment la température de l'air et du substrat, ainsi que l'humidité relative. Il est impératif de protéger le revêtement de l'humidité, de la condensation et du contact direct avec l'eau pendant la période de durcissement initiale de 24 heures.





## Préparation de surface

Éliminez la poussière, la saleté, la graisse, l'huile et tous les autres contaminants à l'aide d'un nettoyant/dégraissant approprié. Préparer la surface mécaniquement selon le profil ICRI-CSP2 par meulage diamanté pour assurer l'élimination de la laitance, des agents de durcissement et des scellants. La résistance à la compression d'un substrat en béton fraîchement coulé doit être d'au moins 25 MPa (3635 psi) après 28 jours de cure et d'au moins 1,5 MPa (218 psi) de résistance à la traction. Peut être appliqué sur du béton vieux de 7 à 10 jours si le substrat a une résistance à la traction supérieure à 1,5 MPa (218 psi). Attention à la condensation (au moins 3 degrés au-dessus du point de rosée).

## Instructions de mélange

Videz le récipient B (durcisseur) et le récipient A (résine) dans un grand seau mélangeur fourni. Mélanger mécaniquement le produit combiné pendant 1 minute maximum à l'aide d'une perceuse à basse vitesse (300-450 tr/min) pour réduire l'emprisonnement d'air. Ajouter progressivement le ciment/granulats au mélange et mélanger jusqu'à homogénéité. Une fois que le produit est mélangé, suivez les instructions d'application. Ne laissez pas le produit reposer dans son récipient, car il va rapidement réagir et durcir.



## Propriétés techniques

Compatibilité thermique, ASTM C884	Passer
Résistance à l'arrachement, ASTM D7234	100 %
Résistance à l'abrasion, ASTM D4060	>435 psi (défaillance du substrat)
Coefficient de l'expansion thermique, ASTM D696	4.35 x 10 <sup>-5</sup> mm/mm/°C
Résistance à la compression, ASTM C579	4250 psi après 24 heures 5250 psi après 7 jours
Résistance à la traction, ASTM D580	2118 psi
Dureté Shore D ASTM D2240	80-85
Température de service	Minimum -40°C (-40°F) / Maximum 120°C (248°F)
Point de ramollissement	-130°C (-266 °F)

## Limitations du produit

- Non recommandé pour une application à des températures au-dessous de 10°C / 50°F ou au-dessus de 30°C / 86°F. Un mélange hors de ces températures résultera à une diminution de la maniabilité du produit et des temps de durcissement.
- L'humidité ambiante de l'environnement ne doit pas dépasser 85 % pendant l'application et pendant le processus de durcissement.
- La température du substrat doit être d'au moins 3 °C (5,5 °F) au-dessus du point de rosée mesuré. Ne pas appliquer lorsque la température ambiante et celle du substrat augmentent.
- Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses où un transfert d'humidité peut se produire lors de l'application. Ne pas appliquer sur des surfaces où la vapeur d'humidité peut se condenser et geler.
- Le matériau appliqué suivra les ondulations, les creux et les lignes de la surface.
- L'application de ce produit sur un support sans barrière anti-humidité peut entraîner un risque de délamination dû à la pression hydrostatique.
- Le produit fraîchement appliqué doit être protégé de l'humidité, de la condensation et de l'eau pendant au moins 24 heures.
- Une décoloration de la surface du produit se produira en cas d'exposition prolongée aux rayons UV. L'utilisation d'une couche de finition transparente et résistante aux UV peut ne pas empêcher la décoloration des matériaux sous-jacents.
- Les appareils de chauffage à gaz ou à kérosène à combustion directe produisent des sous-produits qui peuvent affecter le processus de séchage et doivent être éteints ou correctement évacués.

## Avis de non-responsabilité et garantie

Everflow<sup>®</sup> garantit que nos produits sont exempts de défauts de fabrication conformément à nos procédures de contrôle de qualité. Tous les produits éprouvés défectueux sont limités au remplacement des produits défectueux ou au remboursement du prix d'achat tel que déterminé par Everflow<sup>®</sup>. Veuillez contacter votre représentant commercial pour plus d'informations et les exigences de garantie.

Les informations et recommandations contenues dans cette fiche technique sont basées sur des résultats de tests fiables selon Everflow<sup>®</sup>. Les données mentionnées sont spécifiques au matériel indiqué. En cas d'utilisation en combinaison avec d'autres matériaux, les résultats peuvent être différents. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de valider les informations qui y sont contenues et de tester le produit avant de l'utiliser. Everflow<sup>®</sup> n'assume aucune responsabilité légale pour les résultats obtenus dans tels cas. Everflow<sup>®</sup> n'assume aucune responsabilité légale pour tout dommage direct, indirect, consécutif, économique ou tout autre dommage, à l'exception du remplacement du produit ou du remboursement du prix d'achat, comme indiqué dans le contrat d'achat.